

**Délibération
du Conseil municipal**

L'an deux mille vingt-deux, le 13 octobre à 19H00, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Olivier SALIN, Maire

Envoyé en préfecture le 25/10/2022

Reçu en préfecture le 25/10/2022

Affiché le

ID : 026-212602643-20221013-DEL_03_13102022-DE

	Présent	Excusé	Absent	Pouvoir remis à :	Date de convocation : 05/10/2022
AUBERY Chantal	X				Secrétaire de séance : Thierry SERRE
BOLLARD Éric	X				
BOURGEAUD Bastien	X				
CUVELARD Bruno	X				
DREVET Jean-Jacques		X		Olivier SALIN	
INIZAN Loïc		X		Éric BOLLARD	
LATIL Etienne	X				
PONS Caroline	X				
SALIN Olivier	X				
SERRE Thierry	X				
VIGNES Delphine	X				
Total	11	9	2		

OBJET : rénovation d'une maison thématique incluant les locaux de l'office de tourisme et la Maison des Vautours- Avant-Projet Définitif et demande de permis de construire

Monsieur le Maire rappelle que, le 13 octobre 2022, Madame FROBERT maître d'œuvre de la rénovation d'une maison thématique incluant les locaux de l'Office de Tourisme et la Maison des Vautours a présenté l'Avant-Projet Définitif.

Puis, Monsieur Bruno CUVELARD, adjoint en charge de ce projet, présente en vidéo-projection l'APD aux Conseillers.

Le montant prévisionnel des travaux arrêtés en phase APD est de 430 000€ HT.

Madame FROBERT a déposé la demande de permis de construire.

Envoyé en préfecture le 25/10/2022

Reçu en préfecture le 25/10/2022

Affiché le

ID : 026-212602643-20221013-DEL_03_13102022-DE

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** l'Avant-Projet Définitif établi par L'OFFICE ARCHITECTE Madame Stéphanie FROBERT d'un montant de 430 000€ HT

- **AUTORISE** le Maire à signer la demande de permis de construire

Fait à Rémuzat les jour, mois et an en susdits

Pour extrait certifié conforme

Résultat du vote

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

Le secrétaire de séance
Thierry SERRE



Le Maire
Olivier SALIN





Maître d'Ouvrage:
COMMUNE DE REMUZAT
 Le village 26510 REMUZAT

Envoyé en préfecture le 25/10/2022
 Reçu en préfecture le 25/10/2022
 Affiché le
 ID : 026-212602643-20221013-DEL_03_13102022-DE

OPERATION:
Rénovation et extension de l'office de tourisme et de la Maison des vautours à Remuzat
 Place du Champs de mars - 26510 REMUZAT

ESTIMATION PREVISIONNELLE DES TRAVAUX PHASE APD
en date du 13-10-2022

Ci-dessous la présentation de l'estimation en phase APD :

Pour chaque lot, nous estimons soit sur la base de ratios par lot (SU, SDP) soit sur la base de métrés, quantités (Surface de murs, surface de sols, unités de menuiserie)

Tous nos ratios, prix sont extraits de nos dernières analyses d'offres, sur la base de projets similaires et uniquement issus des deux derniers trimestres pour coller à la réalité du marché qui évolue rapidement.

ESTIMATION PHASE AVANT PROJET DEFINITIF (APD)

Lots	DESIGNATION DES LOTS	Coût estimé (en € HT)	Coût estimé (en € HT) Scenographie
Lot 01	DESAMIANPAGE	15 000,00 €	
Lot 02	MACONNERIE - BA	82 000,00 €	
Lot 03	ETANCHEITE	12 500,00 €	
Lot 04	CHARPENTE BOIS / COUVERTURE / ZINGUERIE	66 500,00 €	
Lot 05	REVETEMENTS DE FACADES	28 500,00 €	
Lot 06	MENUISERIES INTERIEURES BOIS	8 000,00 €	
Lot 07	MENUISERIES EXTERIEURES ALUMINIUM - SERRURERIE	95 000,00 €	
Lot 08	PLATRERIE - PEINTURE	33 000,00 €	
Lot 09	REVETEMENT DE SOLS - FAIENCES	9 000,00 €	
Lot 10	ELECTRICITE (ATTENTE ELEMENTS DU SCENOGRAPHE)	19 500,00 €	12 000,00 €
Lot 11	CHAUFFAGE - VENTILATION - PLOMBERIE	36 000,00 €	
Lot 12	ASCENSEUR	25 000,00 €	
	SCENOGRAPHIE		175 000,00 €
ESTIMATION APD (en € HT)		430 000,00 €	187 000,00 €

L'estimation ci-dessus a été établie sur la base des éléments reçus en phase APD, elle ne peut donc pas être considérée comme une estimation définitive du projet et reste sous réserve de :

Sous réserves des remarques / demandes complémentaires formulées par la maîtrise d'ouvrage

Sous réserves des remarques / demandes du bureau de contrôle (RICT)

Sous réserves des remarques / demandes du coordonnateur SPS

Hors honoraire de l'équipe de maîtrise d'œuvre

RAPPEL ESTIMATION COUT TRAVAUX en € HT (Phase APS 2 de JUILLET 2022) **424 000,00**

ESTIMATION COUT TRAVAUX PHASE APD (du 11/10/2022) **430 000,00**

Soit delta en % entre APS et APD de : **1,42%**

Mise à jour des prix suivants évolution des indices BT

Valeur indice BT 01 Juillet 2022 = 124,9

Dernière valeur indice BT01 estimé pour Octobre 2022 = 127,7

9 505,20 €

Soit delat en % de : **2,24%**

Piste économique possible

Remplacement de platelage et lambourde bois par des dalles béton étage 2 terrasse	-4000
Remplacement de parquet bois par de carrelage étage 2	-2000
Remplacement du bardage par de l'enduit terrasse R+2	-6000
Suppression habillage bois acoustique en plafond R+2	-5000
Remplacement escalier métallique du RDC en béton	-4000
	-21000